



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conseils généraux

Question écrite n° 26222

Texte de la question

M. Alain Moyne-Bressand demande à M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation de bien vouloir lui communiquer, département par département, le montant global des aides accordées aux communes par les conseils généraux, ainsi que le montant moyen de ces aides par rapport au nombre d'habitants des départements.

Texte de la réponse

Les départements accordent des aides aux communes essentiellement sous forme de subventions d'équipement votées annuellement, ou de subventions d'équipement votées en annuités. Le tableau joint indique - département par département - les montants versés en 1996 au titre de ces deux formes d'aide. Les montants (issus des comptes administratifs 1996) sont exprimés en milliers de francs et en francs par habitant (relativement à la population du recensement de 1990). (Voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Alain Moyne-Bressand](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26222

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 1999, page 1355

Réponse publiée le : 3 mai 1999, page 2700